

Questions orales

D'autres données que le Conference Board n'a pas qui nous justifient d'avoir agi ainsi. Ces renseignements vont être publiés et le député pourra en juger à la fin juin, ou à peu près, quand nous lui fournirons ces renseignements.

LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Paul Martin (LaSalle—Énard): Monsieur le Président, le ministre me reproche de m'énerver. Je suis énervé, car je m'inquiète de voir qu'on va retirer 5,5 milliards de dollars aux Canadiens.

Des voix: Bravo!

M. Martin (LaSalle—Énard): Je suis énervé, car je me préoccupe du sort des régions les plus pauvres, comme le ministre devrait peut-être le faire.

À une époque où le gouvernement se retire du développement régional et de l'assurance-chômage, comment le ministre peut-il justifier d'imposer un impôt discriminatoire à la région de l'Atlantique, au nord de l'Ontario, à l'ouest du pays et au Québec? Comment peut-il justifier d'appliquer un impôt qui, selon le Conference Board, frappera surtout les Canadiens les plus démunis? C'est pourquoi je suis énervé.

Des voix: Bravo!

L'honorable Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, j'ai précisé dans ma première réponse nos divergences de vue avec le rapport du Conference Board. Je m'en tiens aux déclarations en question qui sont, selon moi, tout à fait valables. On donnera plus de détails à ce sujet dans l'analyse du ministère des Finances qui sera rendue publique à la fin du mois.

Je demande également au député de se reporter à la page 18 du document intitulé: «La taxe sur les produits et services». On y retrouve un graphique qui montre que toutes les provinces, toutes les régions du pays, profiteront de l'imposition de cette nouvelle taxe de vente et du remplacement de la taxe de vente existante qui est généralement perçue comme un boulet qui freine l'économie.

Mme Copps: C'est plutôt vous qui l'êtes.

M. Wilson (Etobicoke—Centre): Le député vient juste d'affirmer que cette taxe constituait un fardeau plus lourd pour les personnes qui sont le moins en mesure de supporter ce fardeau. Je rappelle au député qu'on a prévu un remboursement généreux au titre de la taxe de vente. Comme on le précise dans le document, la réfor-

me de la taxe de vente a pour but d'améliorer le sort des familles gagnant moins de 30 000\$ par année.

* * *

LES RESSOURCES EXTRA-CÔTIÈRES

HIBERNIA—LES RETOMBÉES INDUSTRIELLES

L'hon. William Rompkey (Labrador): Monsieur le Président, c'est au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources que je m'adresse. Selon un article paru ce matin dans le *Globe and Mail*, les modules de la plateforme Hibernia pourraient être construits à l'extérieur du Canada, «même si cela devait réduire les retombées industrielles du projet pour Terre-Neuve et les autres provinces.»

Or, la seule chose que nous avons pu obtenir du gouvernement était les trois millions d'heures-personnes de retombées industrielles. Nous avons renoncé à la taxe de vente au détail. Nous ne toucherons pas un traître cent de la taxe de vente au détail. Nos redevances commencent à 1 p. 100. Le gouvernement ne nous avait assurés que des retombées industrielles. Voilà maintenant que le ministre déclare qu'il envisage de laisser Mobil revenir sur son engagement.

N'est-ce pas là la toute dernière promesse que le parti Tory avait faite aux Terre-Neuviens et à laquelle il vient de manquer? Comment un ministre intègre peut-il s'associer à un gouvernement qui manque sans cesse aux engagements qu'il a pris envers les Canadiens les plus atteints par le chômage?

L'hon. Jake Epp (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur le Président, j'ai de l'estime pour le député. Je vais lui dire ce que j'ai déjà dit hier aux Terre-Neuviens avec qui j'ai discuté très ouvertement du projet Hibernia. Je ne saurais évidemment pas entrer dans tous les détails au cours de la période des questions. Cependant, permettez-moi de renseigner le député sur certains des points les plus importants.

Tout d'abord, le gouvernement fédéral maintient son engagement envers le projet Hibernia, y compris son engagement financier.

M. Nault: Pour combien de temps?

M. Epp: Sans aucune limite de temps. Peut-être les libéraux ont-ils une limite de temps, nous pas.

M. Simmons: Vous en avez pourtant eu une. Qu'est-il advenu à la date du 31 mars dernier?